

# Présentation aux investisseurs

## Résultats T2 2023

*Sauf indication contraire, tous les chiffres sont en dollars canadiens et au 30 juin 2023.*

# Mise en garde sur les énoncés prospectifs

---

Cette présentation comporte des énoncés prospectifs concernant notamment les objectifs et priorités du Mouvement Desjardins, ses cibles en matière de rendement financier et son profil des échéances. Ces énoncés comprennent, sans s’y limiter, des observations concernant l’incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l’emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s’attendre à », « avoir l’intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d’expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d’autres énoncés prospectifs mentionnés dans cette présentation. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, incluant l’incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans cette présentation incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » des derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés et comprennent notamment : les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d’assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental ou social ainsi que les risques réglementaires. Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l’atteinte à la sécurité, au marché de l’habitation et à l’endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités, ainsi qu’aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l’évolution des taux d’intérêt, à l’inflation, aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats, aux cotes de crédit, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, au risque fiscal et à la pandémie de COVID-19. Mentionnons aussi la réforme des taux d’intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d’épargne des particuliers, l’incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies ou toute autre maladie similaire touchant l’économie locale, nationale ou mondiale ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d’un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d’influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n’est pas exhaustive. D’autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d’autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » des derniers rapports de gestion annuel et trimestriel publiés.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement Desjardins et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023 du Mouvement Desjardins. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Lorsqu’ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l’égard du Mouvement Desjardins, ils doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d’autres incertitudes et éventualités. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d’experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l’économie au pays et à l’échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d’aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu’envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d’autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s’engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l’occasion par lui ou en son nom, à l’exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Ce document ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d’offre visant l’achat de titres. Aucune vente de titres n’aura lieu dans toute juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

## IFRS 17, Contrats d'assurance

---

Il est important de souligner que le Mouvement Desjardins a adopté, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022. Cette nouvelle norme vise à accroître la transparence et la comparabilité entre les compagnies d'assurance et pourrait amener une volatilité des résultats du Mouvement Desjardins d'une période à l'autre. Néanmoins, cela ne change pas la valeur économique qui sera créée par les contrats d'assurance. En effet, la norme amène seulement des changements quant à la présentation et le moment de la comptabilisation des résultats. Ainsi, ces changements n'ont aucun effet sur les résultats et le rendement générés sur la durée de vie des contrats d'assurance. De plus, comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Ceci limite donc la comparabilité des résultats avec la période précédente. Notons que certaines rubriques des états financiers ont été modifiées afin de refléter la nouvelle nomenclature exigée par l'IFRS 17. Pour plus de renseignements sur les changements aux méthodes comptables, se référer à la note complémentaire 2, « Principales méthodes comptables », des états financiers combinés intermédiaires. Pour plus de renseignements sur certains concepts introduits par l'IFRS 17, se référer au glossaire du rapport de gestion pour le deuxième trimestre 2023.

# Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

---

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

## Mesures financières non conformes aux PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par le Mouvement Desjardins et pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins.

## Ratios non conformes aux PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse de la situation ou de la performance financière du Mouvement Desjardins.

## Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers.

Certaines informations supplémentaires concernant les mesures financières déterminées sont intégrées par renvoi. Elles figurent à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 du Mouvement Desjardins qui est disponible sur le site Web de SEDAR+ , à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com) (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

# À propos de DESJARDINS

**7,5 millions**  
de membres et clients

**5,9 G\$**  
revenu net total pour les  
six premiers mois de 2023

**7<sup>e</sup>** plus importante  
institution financière  
canadienne<sup>1</sup>

**895 M\$**  
excédents pour les  
six premiers mois de 2023

**409,6 G\$**  
actifs totaux en date du  
30 juin 2023

**20,9 %<sup>2</sup>**  
Catégorie 1A  
(ratio CET1 pour les banques)

**518 M\$<sup>3</sup>**  
en retour aux membres  
et à la collectivité en 2022

**1,7 G\$<sup>4</sup>**  
investis dans les énergies  
renouvelables

Stratégie climat Desjardins  
**zéro émission nette<sup>5</sup>**  
**2040**

**750 M EUR**  
émission d'obligations sécurisées  
18 avril 2023

**34,3 G YEN**  
émission de dette senior  
24 avril 2023



Être le premier dans le cœur des gens

1. Selon les actifs totaux.

2. En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF.

3. Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR voir la page 4.

4. En partenariat avec le Régime de rentes du Mouvement Desjardins. Montant cumulatif au 31 décembre 2022.

5. Activités de financement et d'investissement de nos fonds propres dans trois secteurs clés intenses en carbone : l'énergie, le transport et l'immobilier.

# MEMBRES

**210** CAISSES

Fédération  
des caisses  
Desjardins du  
Québec

Desjardins Sécurité  
financière, compagnie  
d'assurance vie

Desjardins Groupe  
d'assurances générales  
inc.

Valeurs mobilières  
Desjardins inc.

Desjardins Gestion  
internationale d'actifs  
inc.

Fiducie Desjardins inc.

# Capital et liquidité en excellente position

**# 1 Ratio CET1<sup>1;2</sup>**  
en Amérique du Nord

**20,9 %**

**# 1 Ratio de levier<sup>2</sup>**  
en Amérique du Nord

**7,6 %**

**Ratio TLAC<sup>2</sup>**

**29,7 %**

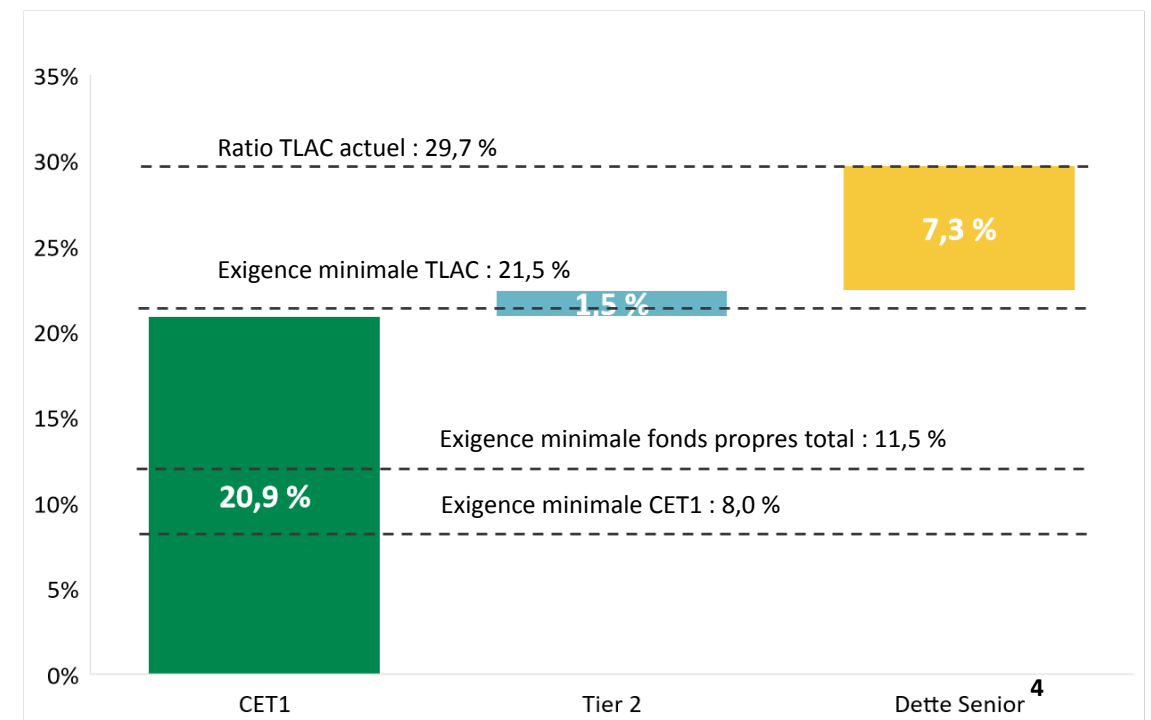
## Ratios de liquidités robustes

Ratio de liquidité à court terme (LCR)	143 %
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)	125 %

## Cotes de crédit parmi les meilleures

	MOODY'S	S&P	DBRS	FITCH
Obligations sécurisées	Aaa			AAA
Dette à moyen et long termes de premier rang <sup>3</sup>	A1	A-	AA (faible)	AA-
<i>Perspectives</i>	<i>Stable</i>	<i>Stable</i>	<i>Stable</i>	<i>Stable</i>

## REQUIS RÉGLEMENTAIRES ET RATIOS DE CAPITAL



1. Pour les banques d'Amérique du Nord ayant des actifs supérieur à 60 G\$ US.

2. En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* et de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* émises par l'AMF.

3. Comprend la dette à moyen et long termes de premier rang émise à partir du 31 mars 2019, et qui répond aux critères d'admissibilité du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

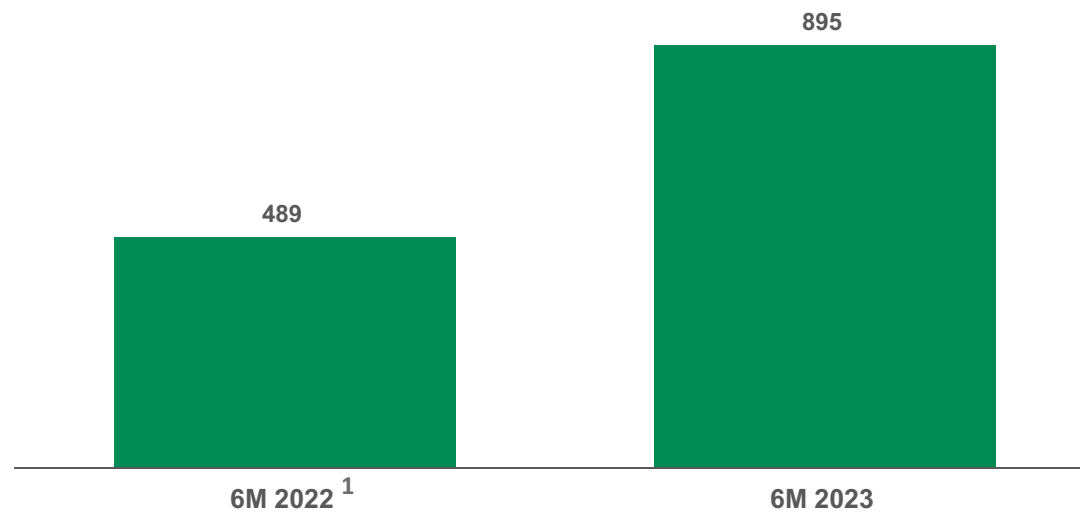
4. Inclus uniquement la dette senior éligible au ratio TLAC.

# RÉSULTATS FINANCIERS

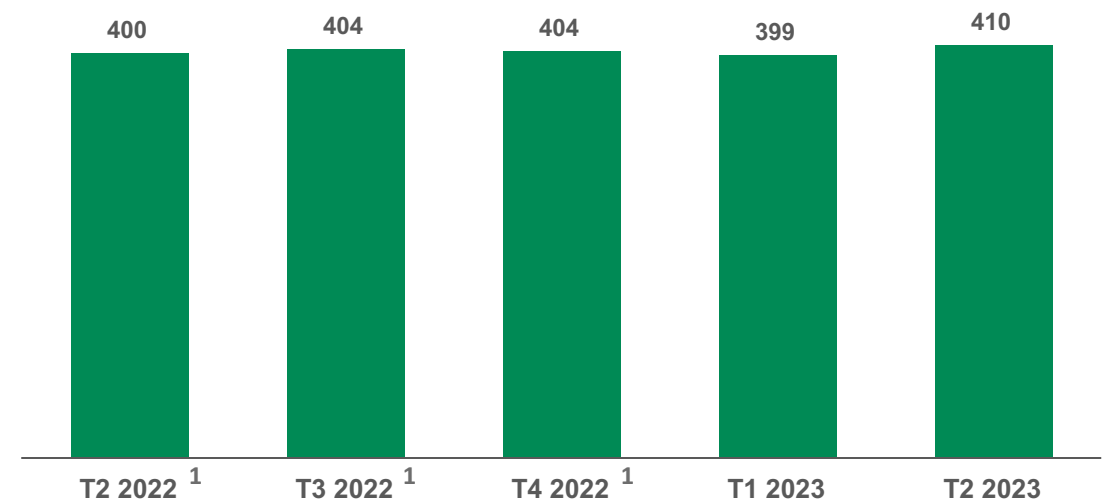


## Faits saillants

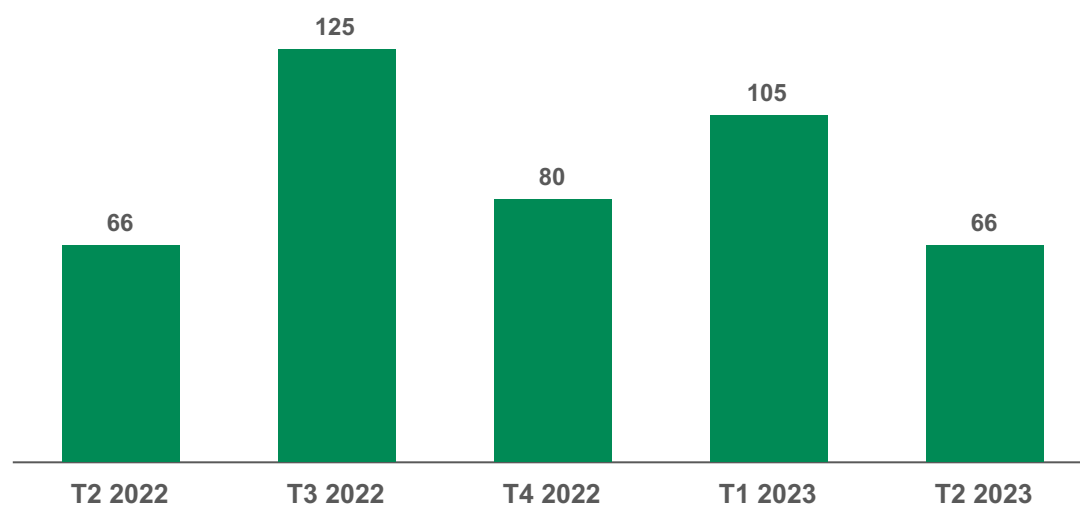
### EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES (M\$)



### ACTIFS TOTAUX (G\$)



### DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (M\$)



### PRIX ET RECONNAISSANCES

- 1<sup>er</sup> rang des firmes de courtage autonome pour la satisfaction des investisseurs selon J.D. Power.
- 1<sup>er</sup> rang des plus importants groupes financiers coopératifs en Amérique du Nord selon World Coop Monitor.
- 4<sup>e</sup> rang mondial comme meilleur employeur pour les femmes selon le magazine Forbes.
- 8<sup>e</sup> meilleur employeur au Canada selon le classement de Glassdoor.
- Parmi les meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens par mediaCorp Canada.

1. Le Mouvement Desjardins a adopté, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022.

# Particuliers et Entreprises

## A PROPOS DE DESJARDINS

Au 31 décembre 2022

Caisses (au 30 juin 2023)	210
Points de service	732
Guichets automatiques	1 654

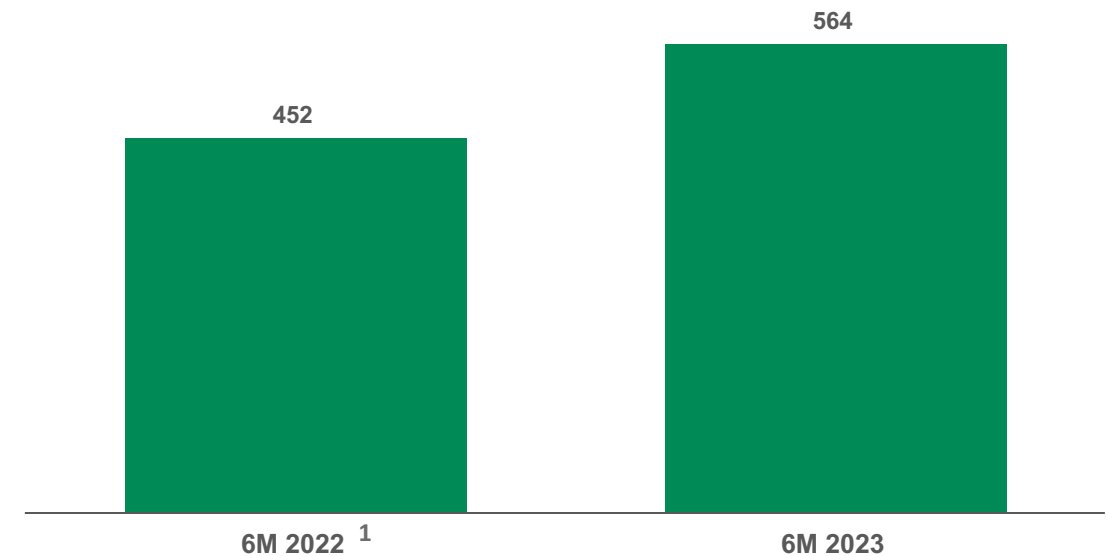
### Parts de marché au Québec

• Crédit agricole	42 %
• Épargne bilan	41 %
• Hypothécaires résidentiels	38 %
• Crédit à la consommation	26 %
• Commercial et industriel	22 %

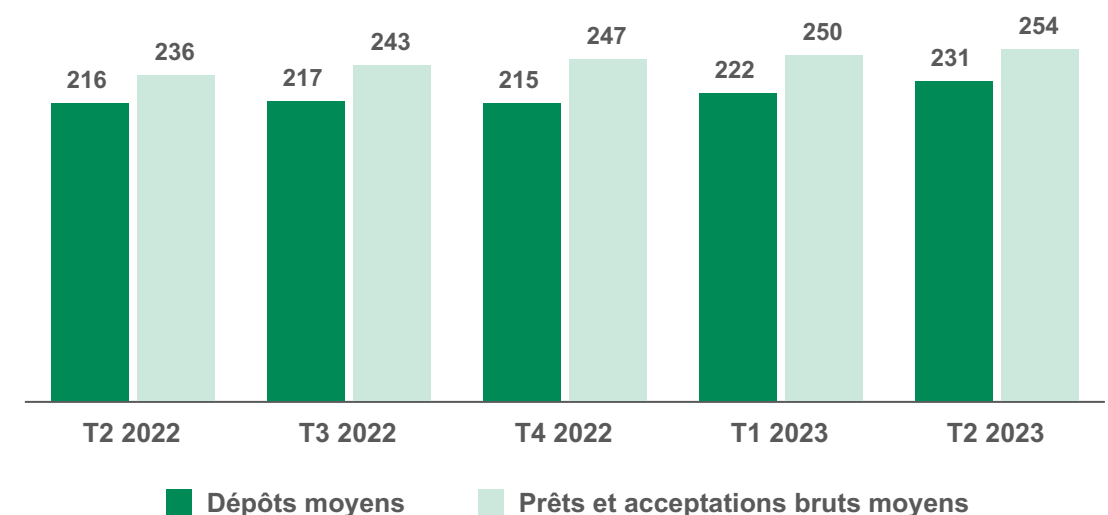
### Expérience numérique (au 30 juin 2023)

• Taux d'adoption numérique des membres particuliers	73,1 %
• Nombre d'utilisateurs <sup>3</sup> de l'application mobile Services mobiles Desjardins	2,5 M

## EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES (M\$)



## PRÊTS ET ACCEPTATIONS BRUTS ET DÉPÔTS MOYENS (G\$)<sup>2</sup>



1. Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

2. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

3. Nombre de membres particuliers s'étant connectés à au moins une reprise à l'application Services mobiles Desjardins au cours des 90 jours précédents. La mesure est prise la dernière journée du trimestre.

# Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

## PRÉSENCE AU CANADA

### Gestion de patrimoine

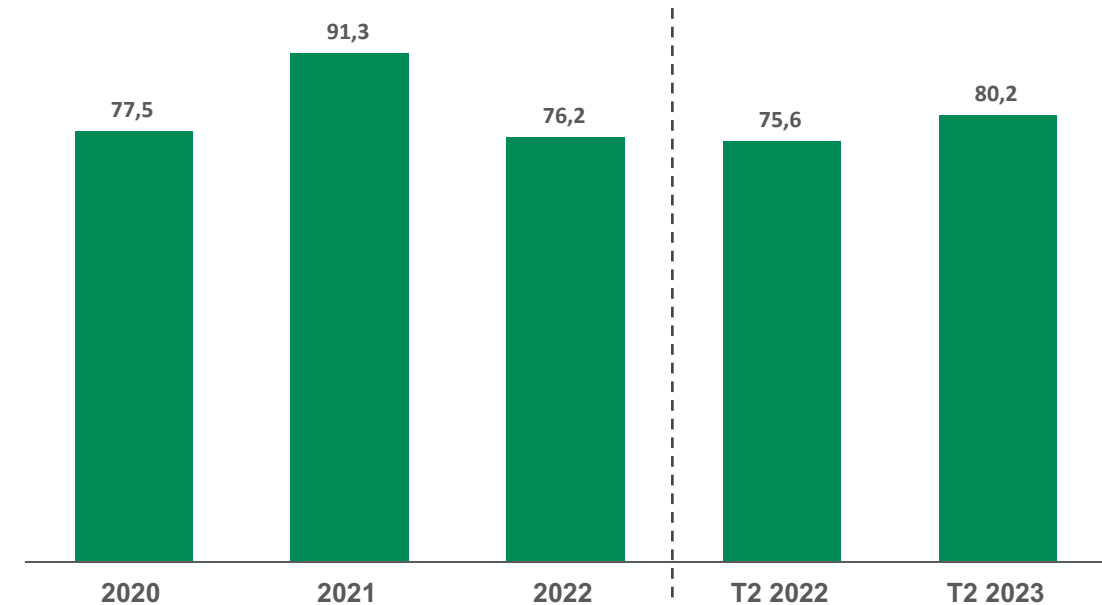
**# 1** au Québec et **# 1** au Canada pour les placements garantis liés aux marchés  
(sur la base de l'actif sous gestion de 2022)

**# 2** dans la catégorie « Éducation du marché » du Prix de leadership de l'Association pour l'investissement responsable

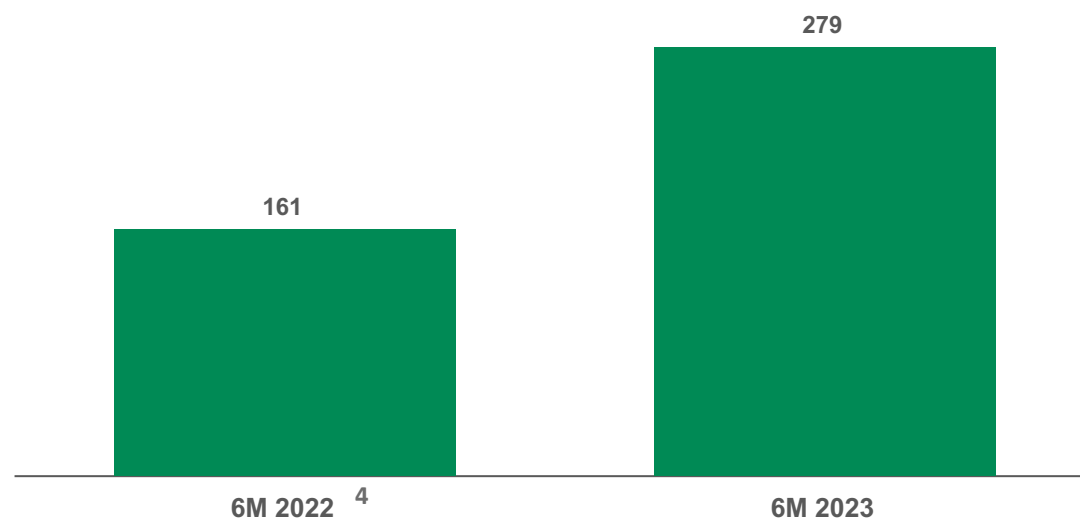
### Assurance et rentes (sur la base des primes souscrites directes en 2021)

**# 4** au Québec **# 5** au Canada

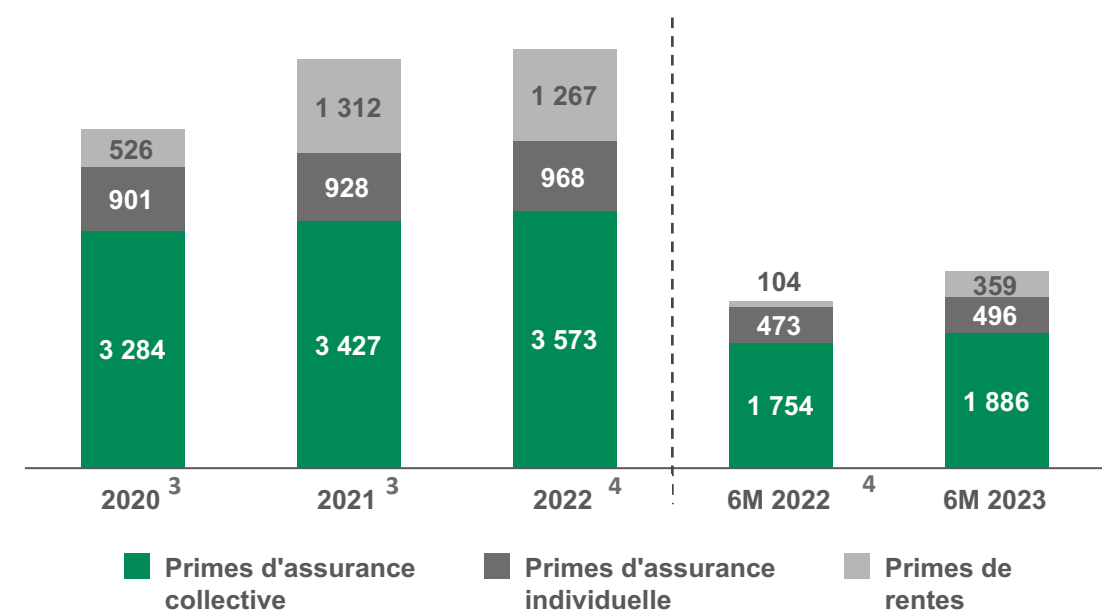
## BIENS SOUS GESTION (G\$)<sup>1;2</sup>



## EXCÉDENTS NETS (M\$)



## PRIMES (M\$)<sup>1</sup>



1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.  
 2. Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion.  
 3. Conformément aux normes qui étaient en vigueur avant l'adoption par le Mouvement Desjardins de l'IFRS 17, Contrats d'assurance.  
 4. Le Mouvement Desjardins a adopté, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'IFRS 17, Contrats d'assurance avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022.

# Assurance de dommages

## PRÉSENCE AU CANADA

### Important assureur de dommages

(sur la base des primes souscrites directes en 2022)

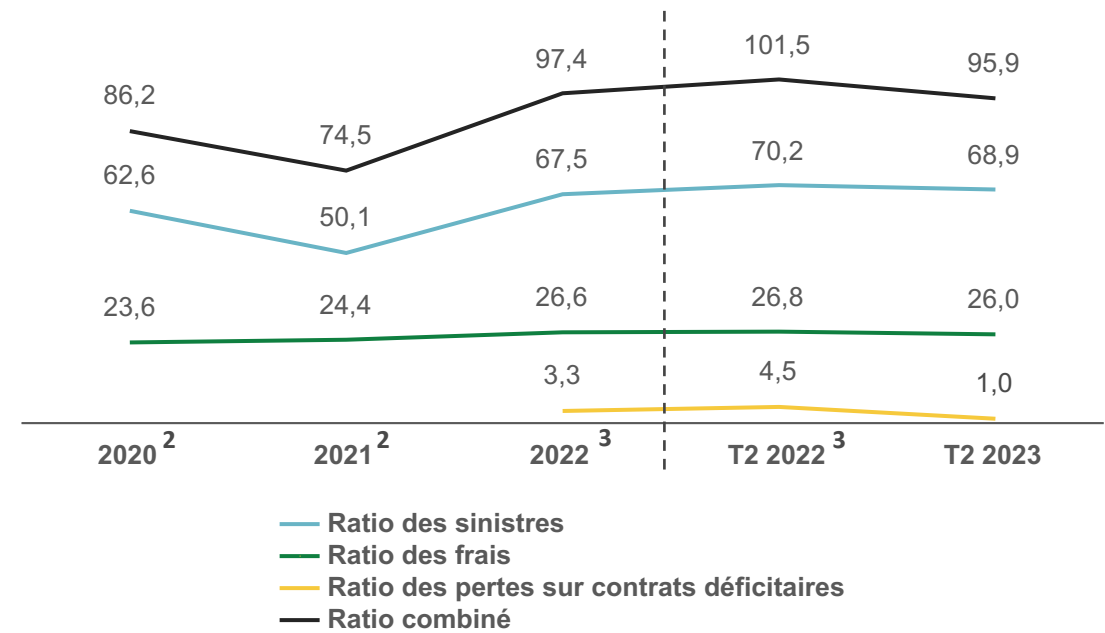
# 3 au Canada

# 2 au Québec

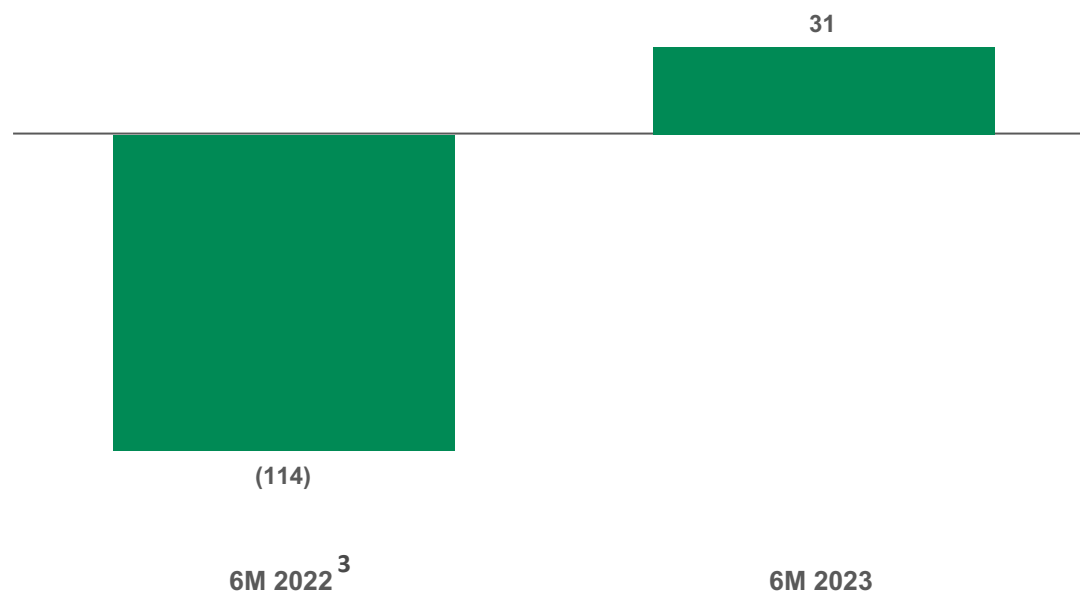
# 3 en Ontario

30<sup>e</sup> année consécutive de profits de souscription

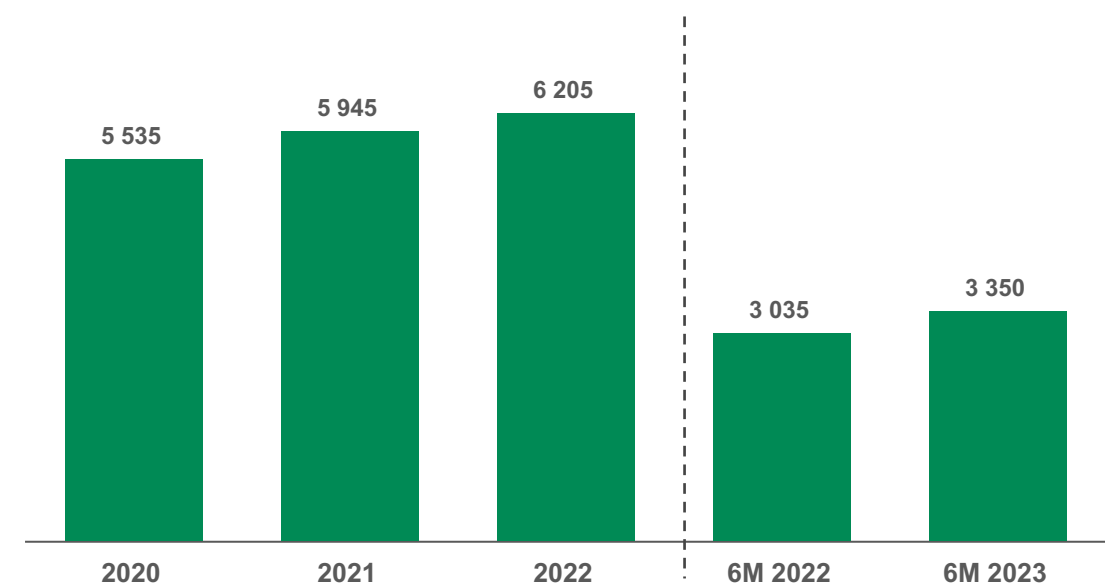
## RATIOS (%)<sup>1</sup>



## EXCÉDENTS (DÉFICIT) NETS (M\$)



## PRIMES SOUSCRITES DIRECTES (M\$)<sup>4</sup>

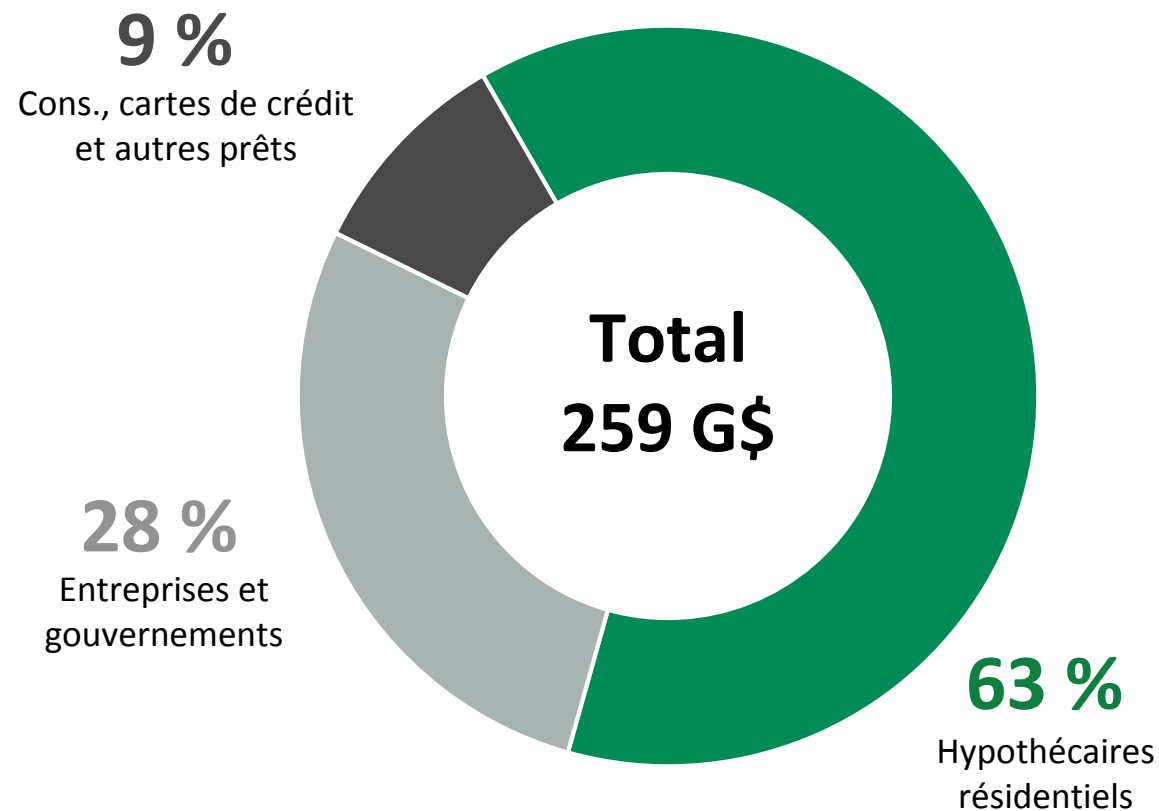


1. Pour plus de renseignements sur les ratios non conformes aux PCGR voir la page 4.  
 2. Conformément aux normes qui étaient en vigueur avant l'adoption par le Mouvement Desjardins de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*.  
 3. Le Mouvement Desjardins a adopté, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022.  
 4. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

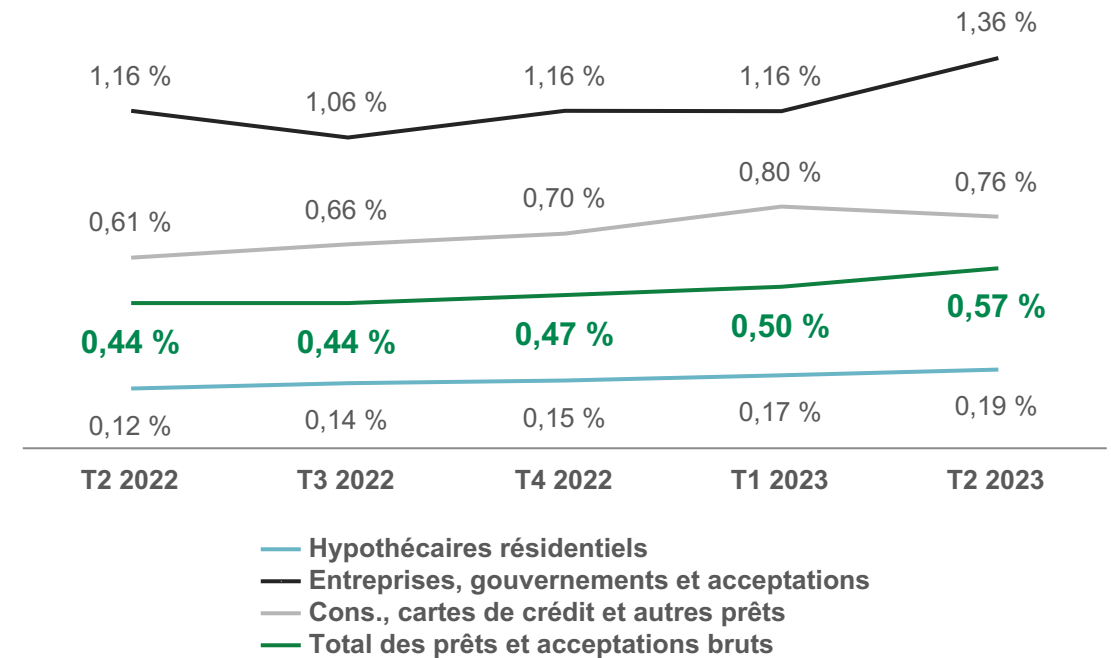
# QUALITÉ DU BILAN

# Portefeuille de prêts

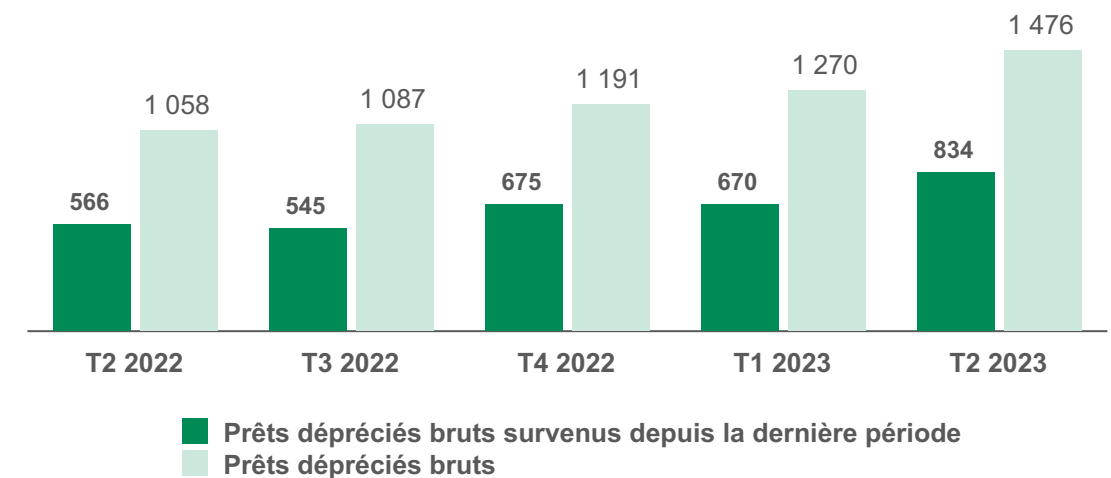
## PRÊTS ET ACCEPTATIONS BRUTS



## RATIOS PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS<sup>1</sup>



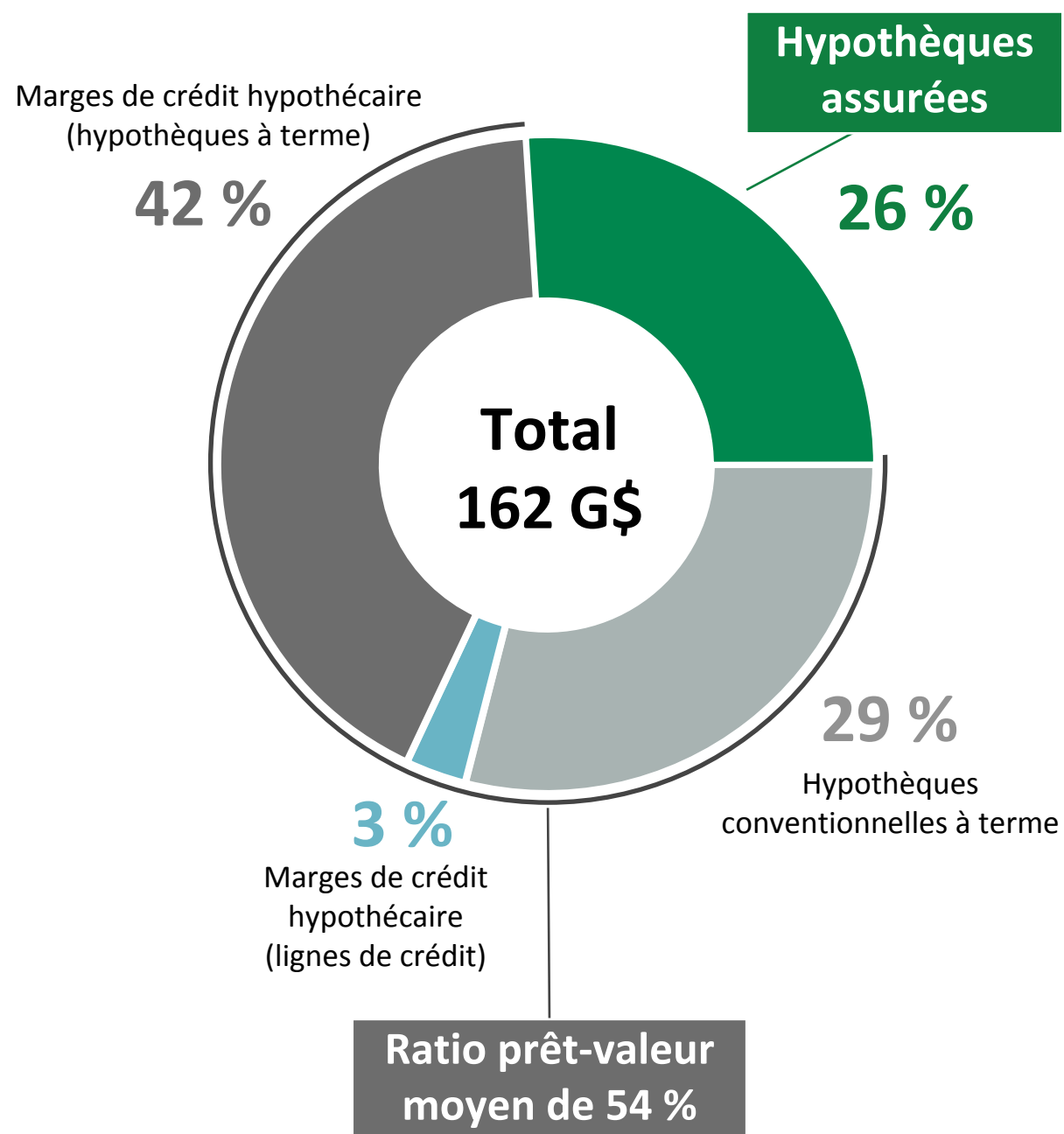
## PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS (M\$)



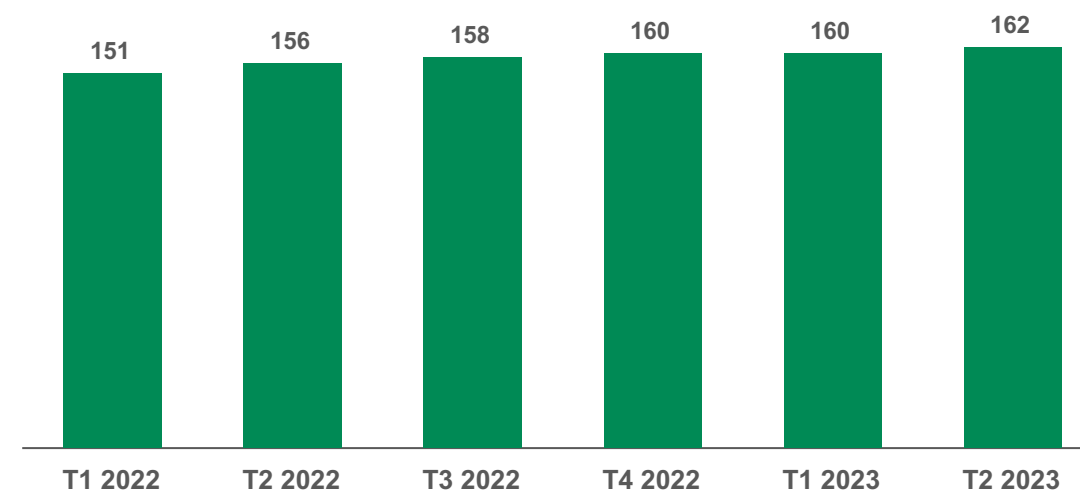
1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

# Diversification des prêts hypothécaires résidentiels

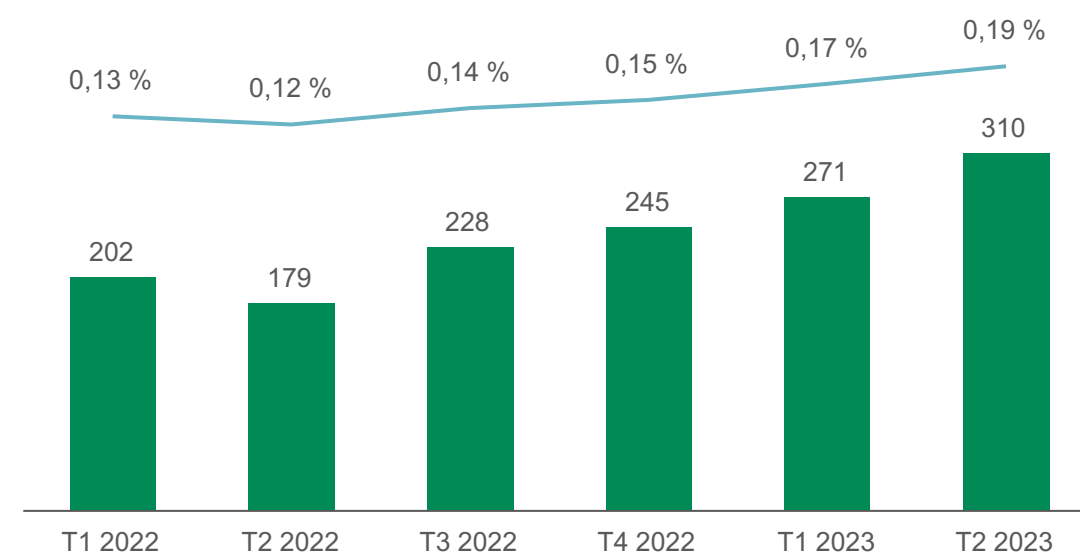
## PORTEFEUILLES D'HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES



## PORTEFEUILLE RÉSIDENTIEL (G\$)



## PRÊTS DÉPRÉCIÉS BRUTS



■ Prêts hypothécaires résidentiels dépréciés bruts (M\$)  
 — Ratio des prêts hypothécaires résidentiels dépréciés bruts (%)<sup>1</sup>

1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.

## Prêts aux entreprises et aux gouvernements

- Portefeuille de haute qualité et bien diversifié.
- Ratio des prêts dépréciés bruts de 1,36 %.
- Le secteur mines, pétrole et gaz représente 1,2 % du portefeuille Entreprises et gouvernements.

Catégories d'emprunteurs	% du portefeuille	Prêts bruts (M\$)	Prêts dépréciés (M\$)	Ratio prêts dépréciés bruts <sup>1</sup> (%)		
				T2 2023	T1 2023	T4 2022
Immobilier	22	16 002	117	0,73	0,51	0,55
Agriculture	16	11 528	244	2,12	1,48	1,40
Construction	11	7 684	141	1,83	1,55	1,74
Fabrication	8	6 098	172	2,82	2,70	2,79
Commerce de détail	7	4 775	72	1,51	0,93	0,62
Soins de santé	6	4 294	98	2,28	2,14	1,55
Organismes publics	5	3 408	—	—	—	—
Commerce de gros	4	2 690	32	1,19	0,82	0,88
Hébergement	3	2 067	44	2,13	3,25	3,51
Finance et assurances	3	1 822	1	0,05	—	—
Reste du portefeuille et acceptations	15	11 893	60	0,50	0,58	0,74
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>72 261</b>	<b>981</b>	<b>1,36</b>	<b>1,16</b>	<b>1,16</b>

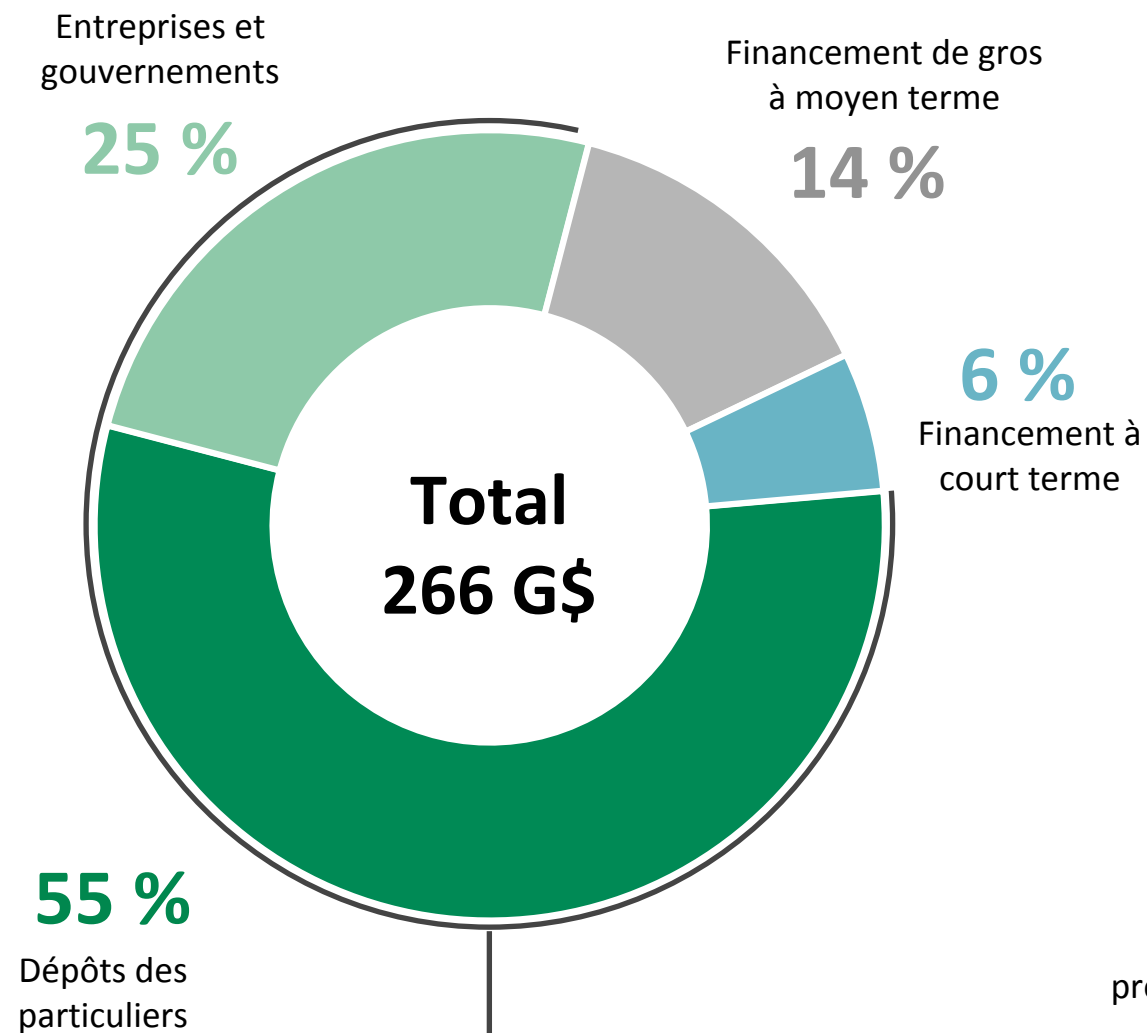
1. Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires voir la page 4.



# LIQUIDITÉS et FINANCEMENT

# Liquidité en excellente position

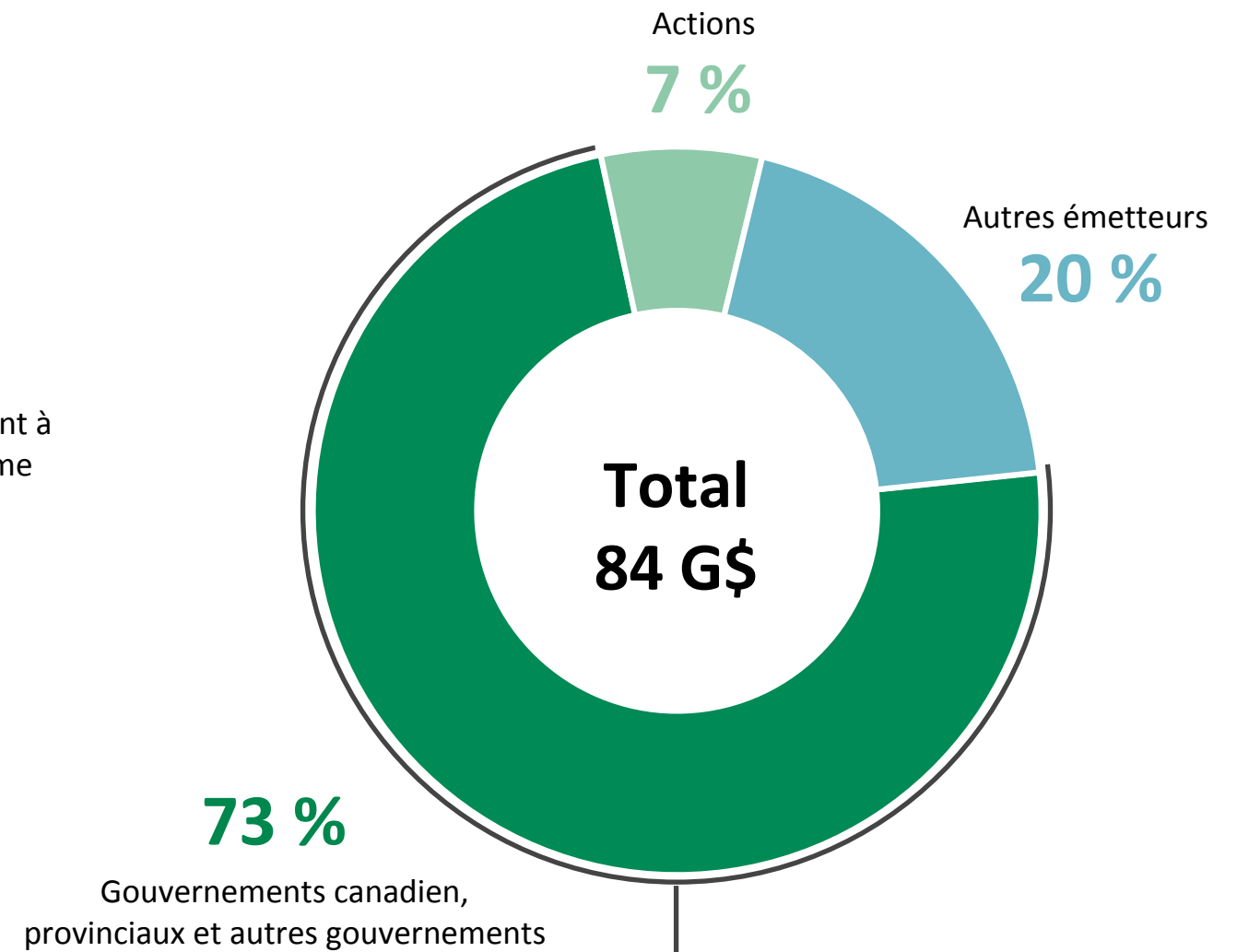
## TOTAL DES DÉPÔTS



**Total  
266 G\$**

**80 %** proviennent des particuliers et des entreprises

## PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES



**Total  
84 G\$**

**73 %** de très haute qualité

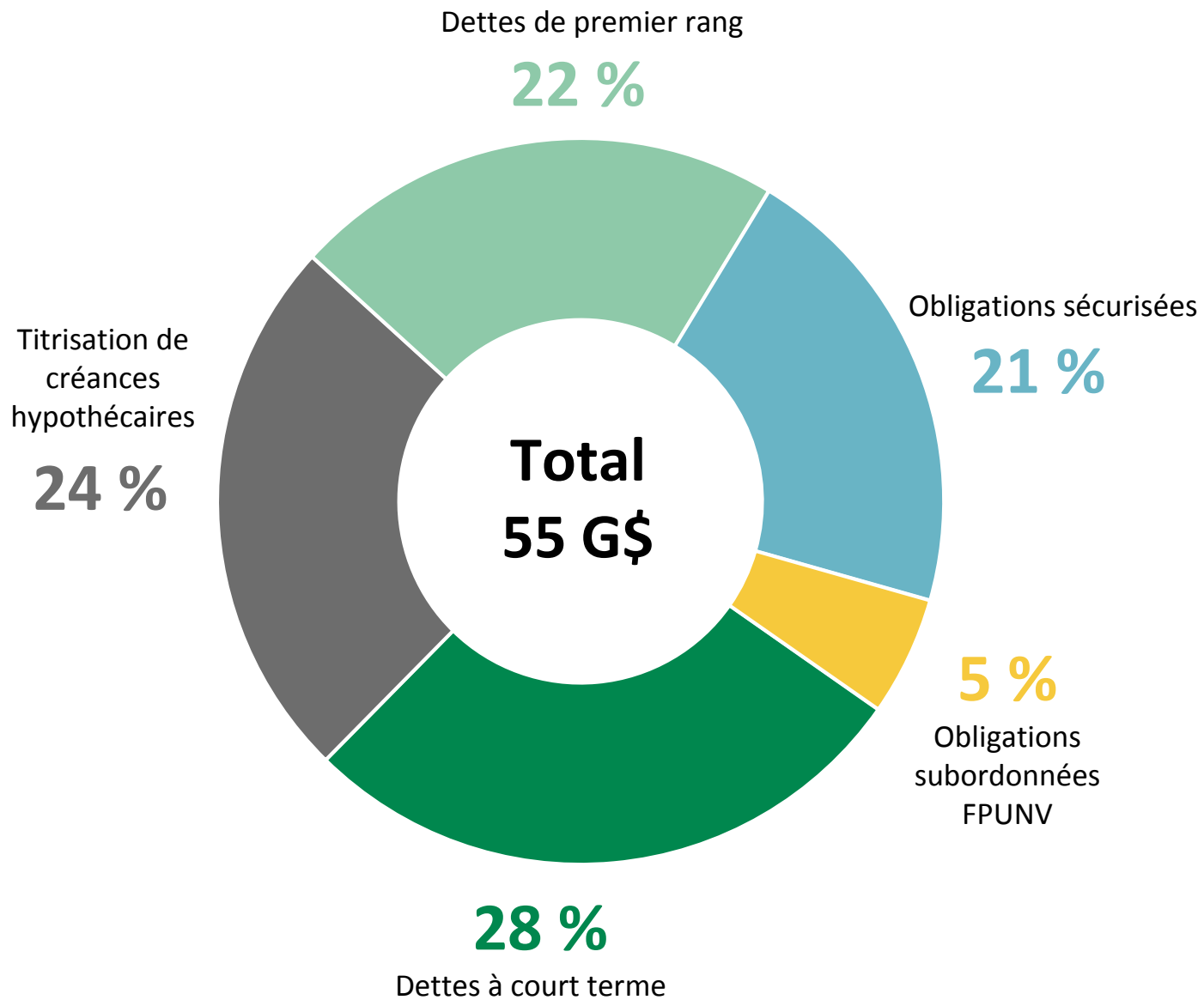
# Programmes de financement

	PROGRAMME	DEVISE	LIMITE
Court terme	Billets à court terme - Canada	Canadienne	Aucune
	Billets à court terme - États-Unis	Américaine	20 G\$ US
	Billets à court terme - Europe	Multidevises	5 G€
Moyen / Long terme	Billets à moyen terme - Marché canadien <sup>1</sup>	Canadienne	10 G\$ CA
	Billets à moyen terme et subordonnés <sup>1</sup>	Multidevises	10 G€
	Billets à moyen terme - Marché australien <sup>1</sup>	Australienne	3 G\$ AU
	Obligations sécurisées <sup>1</sup>	Multidevises	26 G\$ CA
	Programme de titrisation (SCHL)	Canadienne	Selon l'allocation
	Obligations subordonnées FPUNV <sup>1</sup>	Canadienne	5 G\$ CA

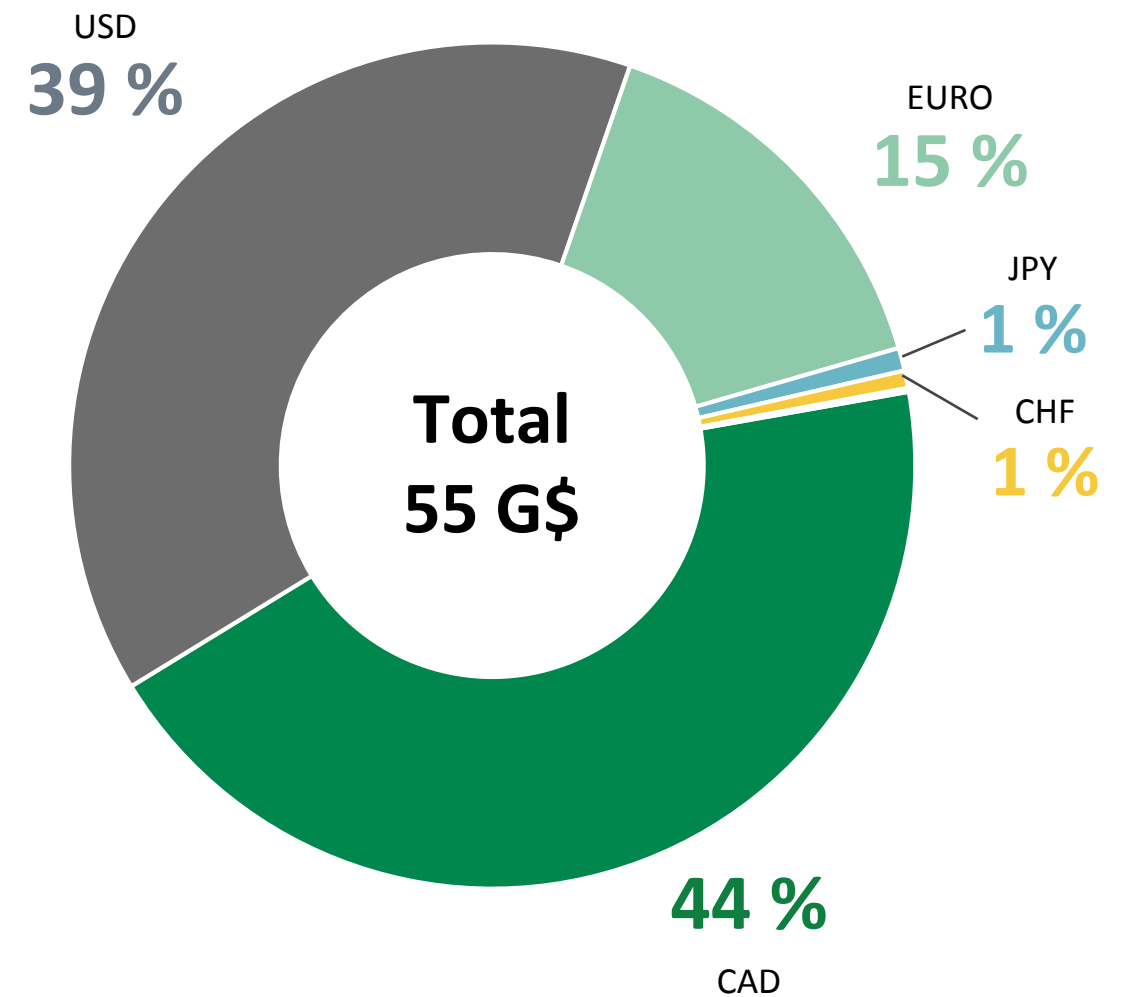
1. Des obligations durables peuvent être émises en vertu de ces programmes de financement conformément au Cadre des obligations durables Desjardins.

# Programmes de financement de gros

PAR PROGRAMME

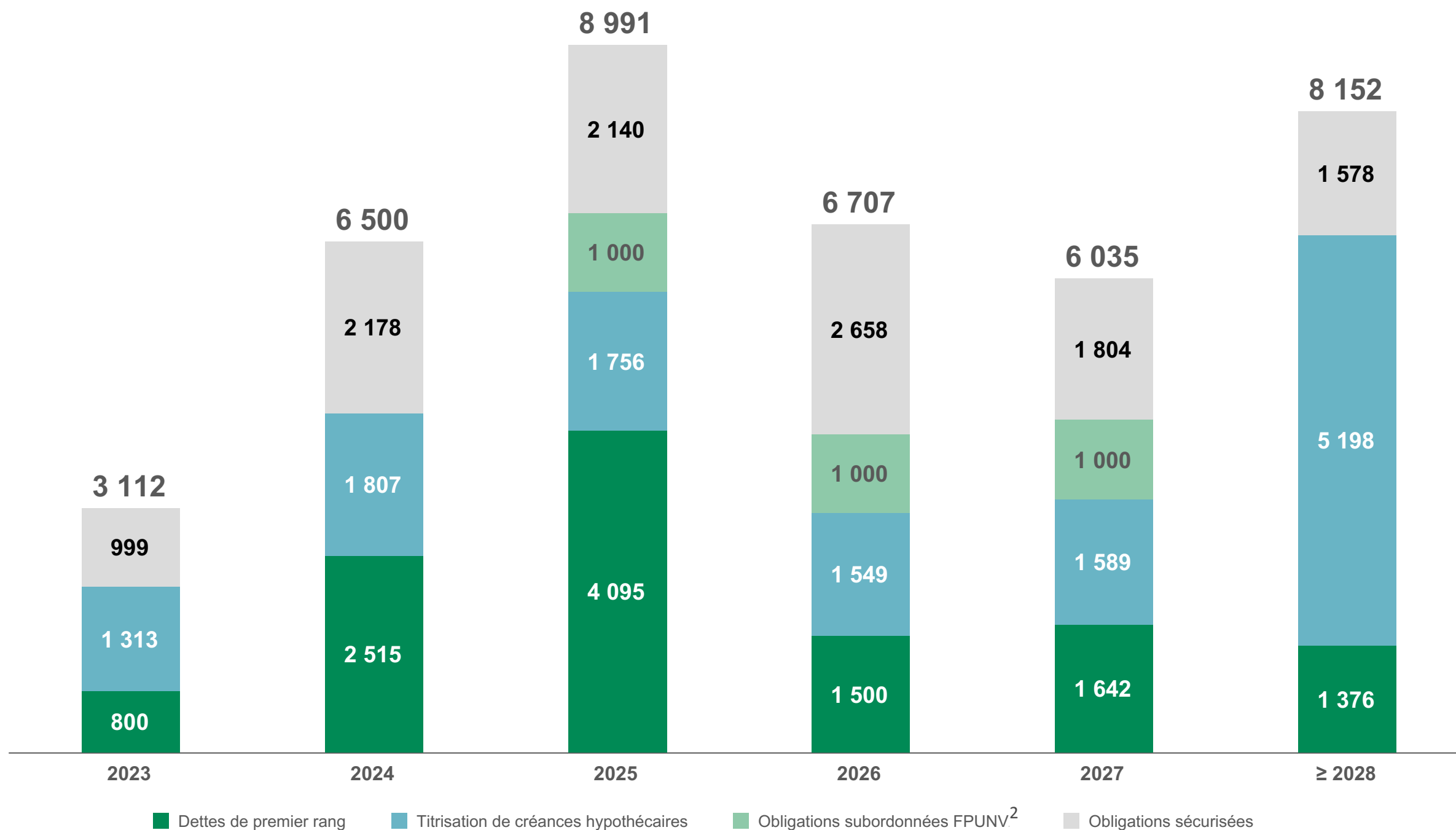


PAR DEVISE



# Profil des échéances

En M\$ et en date du 30 juin 2023<sup>1</sup>



1. Taux de change utilisés lors des émissions.

2. Reflète la date de révision du taux d'intérêt pour chaque émission d'obligations subordonnées FPUNV; les obligations subordonnées FPUNV viendront à échéance à la date d'échéance stipulée (respectivement, 2030, 2031 et 2032)

# CAPITAL

# Un leader en Amérique du Nord

## RATIO DE FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1A<sup>1;2</sup> OU CET1 (%)

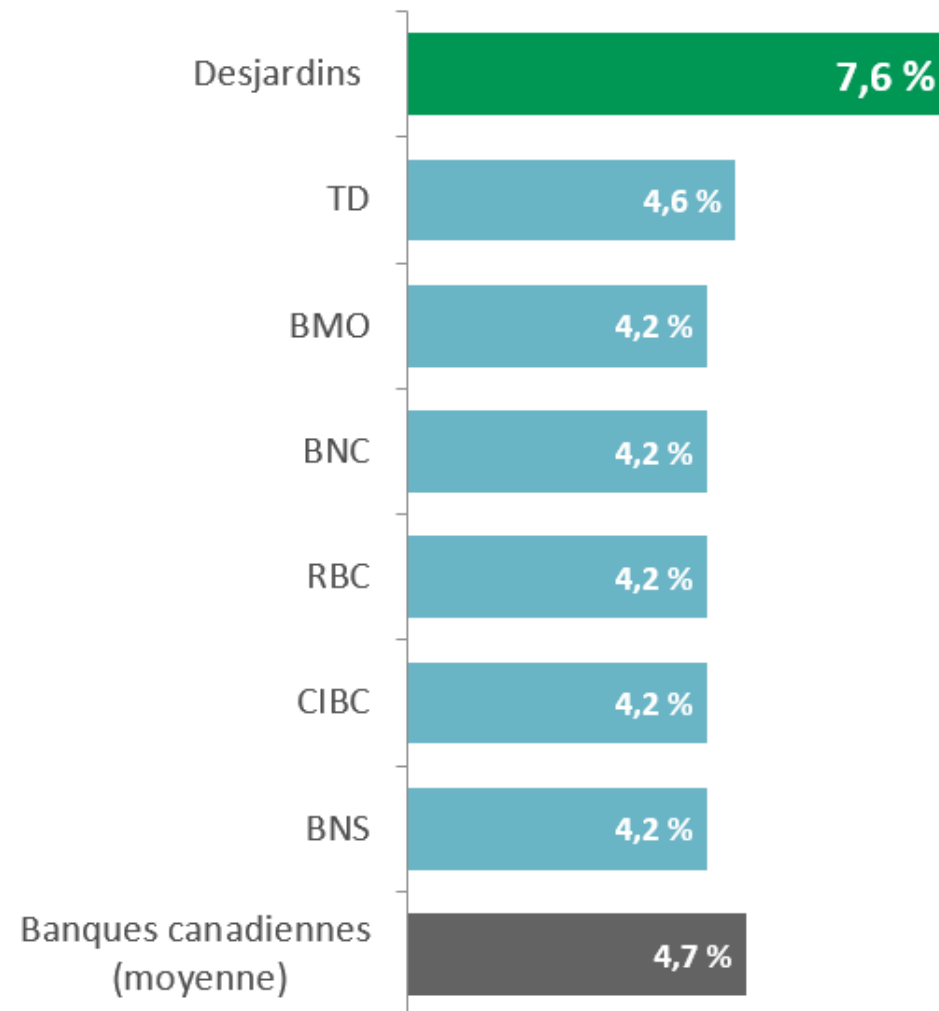


Sources : Rapports financiers du Mouvement Desjardins et des banques canadiennes et américaines

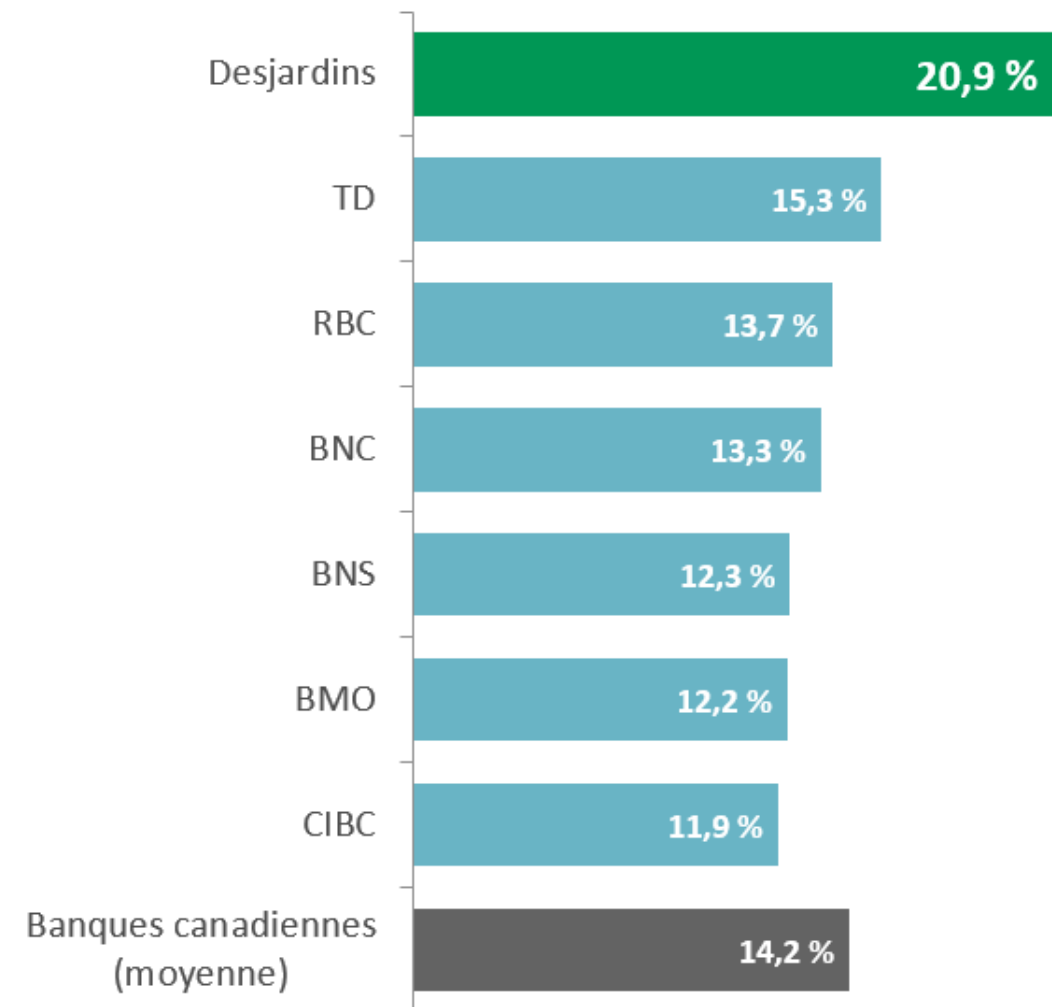
1. En date de T2 2023 pour les banques canadiennes et les banques américaines. Les banques américaines illustrées sont celles ayant des dépôts de plus de 60 G\$ US.
2. En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF.

# Ratios de catégorie 1A et de levier

## RATIO DE LEVIER<sup>1</sup>



## RATIO DE CATÉGORIE 1A<sup>1</sup> (CET1)



## Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)<sup>2</sup>

Ratio TLAC	29,7 %
Ratio de levier TLAC	10,6 %

Sources : Rapports financiers du Mouvement Desjardins et des banques canadiennes

1. En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'AMF.  
 2. En vertu de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes émise par l'AMF.



# **FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX et de GOUVERNANCE (ESG)**

## Faits saillants ESG

**Annnonce du changement du modèle de gouvernance** du Mouvement Desjardins, à partir de mars 2024, les fonctions de présidence du conseil d'administration (CA) et de présidence et chef de la direction seront séparées.

**Introduction des remboursements en argent pour encourager les compagnies à investir selon des critères ESG**, par le biais d'un nouveau swap ESG. Ce produit, un des premiers au Canada, a été utilisé pour un swap de 125 M\$ couvrant la portion de financement de Desjardins pour le Projet Paintearth Wind en Alberta.

En décembre 2022, Desjardins a annoncé un partenariat avec Exportation et Développement Canada (EDC) pour déployer une nouvelle offre de financement durable et octroiera jusqu'à **1 milliard** de dollars pour concrétiser des projets qui visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

**Création d'un bureau Équité, Diversité et Inclusion.** À titre d'exemple, les employés peuvent s'appuyer sur le programme Femmes en mouvement et le Centre d'accompagnement en matière d'immigration, tandis que les membres peuvent bénéficier de produits et services inclusifs, comme le nouveau produit d'assurance collective pour les personnes en processus d'affirmation de genre.

En 2022, la Fondation Desjardins a soutenu la persévérance scolaire de près de **479 000 jeunes**, notamment **en octroyant des bourses à 3 978 étudiants.**

**93 % des employés** de Desjardins ont été formés sur le développement durable et l'intégration de considérations ESG dans les activités d'une institution financière et des **formations axées spécifiquement sur les changements climatiques** sont disponibles en ligne.



# Enrichir la vie des personnes et des communautés

## Engagé dans la lutte contre les changements climatiques

- Constituer d'ici 2025, un portefeuille de 2 G\$ d'investissements dans des infrastructures d'énergie renouvelable (+66 % par rapport à 2020)
- Réduire de 41 % d'ici 2025 notre empreinte carbone opérationnelle (par rapport à 2019) et continuer d'en compenser les émissions
- Travailler avec les fournisseurs clés pour réduire l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement
- Installer d'ici 2025 un réseau de 500 bornes de recharge pour véhicules électriques, au Québec et en Ontario (363 installées à la fin de 2022)

## Engagé en finance et en investissement responsables

- 1<sup>re</sup> institution financière canadienne à signer les Principes bancaires responsables. Aussi signataire des Principes pour une assurance durable et des Principes d'investissement responsable
- Un programme d'obligations durables dont le cadre a été jugé avancé par Moody's MIS
- Précurseur en matière d'investissement responsable, Desjardins offre une gamme de produits de placement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la sélection et la gestion des titres qui composent ses portefeuilles
- Développement International Desjardins est présent dans une trentaine de pays pour y développer la finance inclusive

## Un employeur de choix, engagé pour la diversité, l'équité et l'inclusion des personnes

- Cible de parité des genres à tous les niveaux de l'organisation pour 2024
- 4<sup>e</sup> meilleur employeur au monde pour les femmes selon Forbes
- Diffusion de portraits de personnalités autochtones inspirantes et activités de sensibilisation pour mieux faire connaître l'histoire et les réalités propres aux Autochtones

## Engagé en tant que leader socio-économique pour nos membres et clients et leurs communautés

- 250 M\$ pour le développement des collectivités entre 2016 et 2024 par le Fonds du Grand Mouvement
- Partenariat avec l'École de technologie supérieure pour soutenir la recherche et l'innovation en économie circulaire

## Partenariat

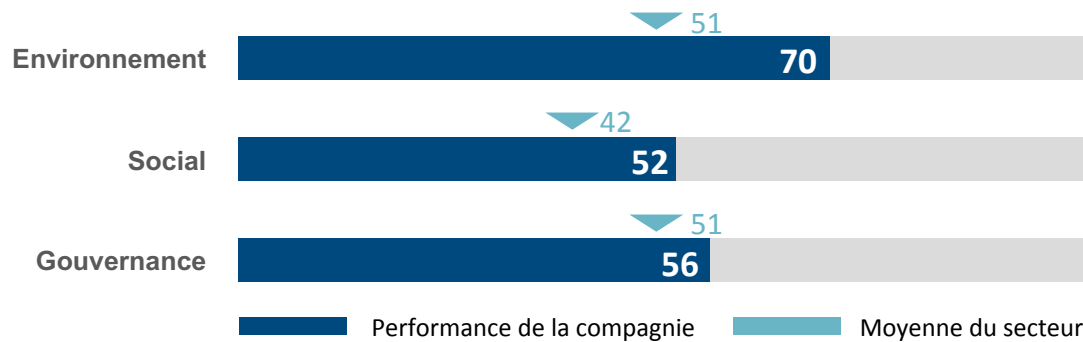
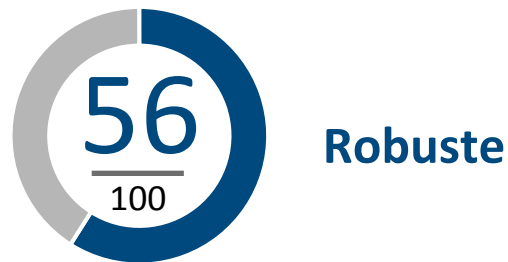


# Évaluations ESG



L'évaluation de Moody's ESG place Desjardins au **1<sup>er</sup> rang** parmi les banques diversifiées en Amérique du Nord.

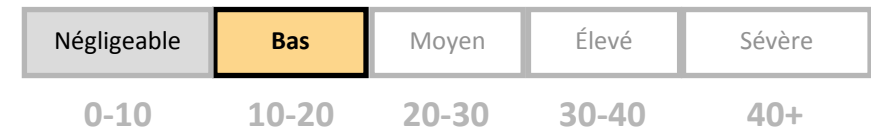
Performance ESG en date de mai 2023



L'évaluation de Sustainalytics place Desjardins au **1<sup>er</sup> rang** des banques diversifiées en Amérique du Nord.

Niveau de risque ESG en date de juin 2023

**12,5** Risque bas



**MSCI**  
ESG RATINGS<sup>3</sup>



Niveau de risque ESG en date de février 2023

1. Moody's ESG Solutions est une unité commerciale de Moody's Corporation qui répond à la demande croissante d'informations sur l'ESG et le climat à l'échelle mondiale. Moody's ESG Solutions est la source du score ESG ci-dessus. Pour plus d'informations, visitez [Moody's.com/esg-solutions](https://www.moody.com/esg-solutions).  
 2. Copyright ©2022 Sustainalytics. Tous droits réservés. Ce document contient des informations développées par Sustainalytics ([www.sustainalytics.com](https://www.sustainalytics.com)). Ces informations et données sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs tiers (Données de tierce partie) et sont fournies à titre informatif uniquement. Elles ne constituent pas une recommandation de produit ou de projet, ni un conseil en investissement et ne sont pas garanties comme étant complètes, opportunes, précises ou adaptées à une utilisation particulière. Leur utilisation est soumise à des conditions disponibles sur <https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.  
 3. MSCI ESG Research fournit des évaluations ESG MSCI sur les entreprises publiques mondiales et quelques entreprises privées sur une échelle de AAA (leader) à CCC (à la traîne), en fonction de leur performance en matière d'exposition aux risques spécifiques de leur industrie et de leur habilité à gérer ces risques relativement à leurs pairs. Apprenez-en plus à propos de MSCI ESG ratings ici.



# Cadre de référence et rapport de deuxième opinion

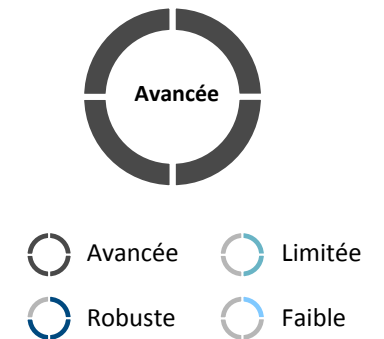


## Cadre de référence des obligations durables de Desjardins

Depuis avril 2021, Moody's MIS considère que le Cadre de référence des obligations durables de Desjardins est :

- aligné avec les quatre grands principes des *Green Bond Principles* (2018) et *Social Bond Principles* (2020);
- cohérent avec les priorités stratégiques durables et les principaux enjeux sectoriels de Desjardins, et contribue à leur réalisation.

## Contribution au développement durable



Utilisation des fonds	Processus de sélection	Gestion des fonds	Reddition de comptes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des avantages environnementaux et sociaux pertinents sont identifiés et mesurables pour toutes les catégories éligibles.</li> <li>• L'émetteur s'est engagé à communiquer de manière transparente la part estimée de refinancement avant chaque émission d'obligations aux investisseurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'émetteur rapporte qu'il surveillera la conformité des actifs sélectionnés aux critères d'éligibilité et d'exclusion spécifiés dans le Cadre tout au long de la vie de l'obligation et a fournir des détails sur le contenu, la fréquence, la durée et la procédure adoptée en cas de non-conformité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La période d'allocation est de 24 mois ou moins.</li> <li>• L'émetteur a fourni des informations sur la procédure qui sera appliquée en cas d'inéligibilité d'actif, de désinvestissement, de report ou en cas de maturité d'un actif éligible (prêt), et s'est engagé à réallouer les produits désinvestis à des actifs conformes au cadre d'obligation dans les 24 mois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produit net des obligations durables Desjardins.</li> <li>• Montant total des produits alloués à chaque catégorie de projet éligible.</li> <li>• Allocation par emplacement géographique.</li> <li>• Refinancement par rapport à nouveau financement.</li> <li>• Solde des produits non alloués.</li> <li>• Types de placements et d'utilisations temporaires des fonds non alloués.</li> </ul>

Les obligations durables supportent notre stratégie durable, soit exercer notre rôle de leader socio-économique.

## RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

### JEAN BLOUIN

Directeur principal, Financement et Relations avec les investisseurs  
et les agences de notations

**1 866 866-7000, poste 5069604**

jean.blouin@desjardins.com

### JONATHAN SAUVÉ

Directeur, Gestion de trésorerie

**1-866-866-7000, poste 5466065**

jonathan.sauve@desjardins.com

[www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs](http://www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs)

Complexe Desjardins, Montréal

